

NOTICE D'UTILISATION



Notice de montage NOT-FR-121

ANCRAGES SINGULIERS

Version du 05-05-26

ANCRAGES SINGULIERS

Si le produit est revendu hors du premier pays de destination, il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que le revendeur fournisse le mode d'emploi, les instructions pour l'entretien et pour les examens périodiques dans la langue du pays d'utilisation du produit. Ces documents pourront vous être fournis sur demande en contactant le fabricant.

L'Echelle Européenne SAS
447 rue Henri Farman
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél : 04 67 27 36 55
E-mail : info@echelle-europeenne.com
Site web : www.echelle-europeenne.com

1. GÉNÉRALITÉS :

Cette notice est destinée aux utilisateurs et aux installateurs des ancrages CONEKT.

Elle doit être lue et comprise par chaque personne avant l'utilisation et /ou le montage du produit. En cas de doute, de problème de compréhension, ou si un problème survient et que son sujet n'était pas traité dans ce document, renseignez-vous auprès du représentant Echelle Européenne ou directement auprès du service technique de Echelle Européenne.

Cette notice doit être toujours disponible et accessible par l'utilisateur. Toute activité en hauteur est dangereuse et peut provoquer des accidents, des blessures graves ou mortelles. La pratique, ainsi que l'apprentissage des techniques d'utilisation du matériel approprié sont sous votre responsabilité.

Avant utilisation, vous devez donc lire et comprendre toutes les informations contenues dans ce document. Le non-respect d'un seul de ces avertissements peut être la cause de blessures graves ou mortelles.

Pour utiliser les dispositif d'ancrage CONEKT en toute sécurité l'utilisateur doit être formé et compétent, doit être en bonne santé physique et ne pas être sous l'emprise d'alcool ou drogues.

L'usage des dispositifs d'ancrage CONEKT est formellement interdit si le produit est mal installé ou endommagé. Il ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu.

Toute modification de l'équipement ou toute adjonction à l'équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit de Echelle Européenne, et toute réparation doit être effectuée conformément aux modes opératoires de Echelle Européenne.

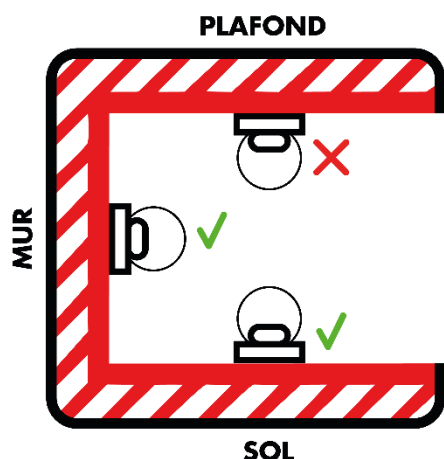
Avant toute utilisation de l'ancrage, un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant le travail. Il convient bien entendu d'envisager avant et pendant l'utilisation que ce sauvetage éventuel soit assuré de manière efficace et en toute sécurité.

ANCRAGES SINGULIERS

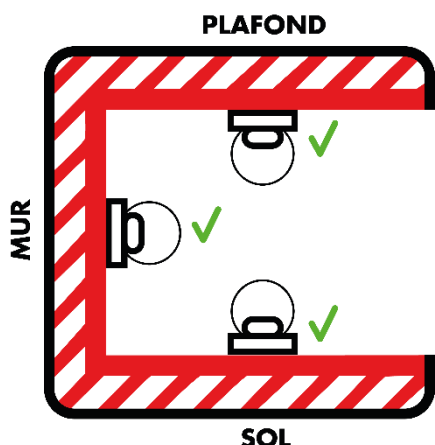
2. PRESCRIPTIONS D'UTILISATION

Ce produit est réservé exclusivement à l'usage d'ancrage d'équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur de personnes et non pour un équipement de levage.

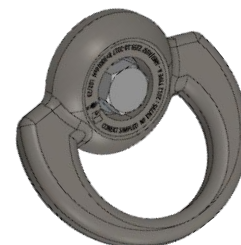
Sur le support, un effort de 6 kN est généré en cas de chute.



Les ancrages CONEKT PA1 et PA1XL peuvent être positionnés et utilisés au mur et au plafond par 1 personne.



L'ancrage CONEKT SIMPLED peut être positionné et utilisé dans toutes les directions par 1 personne.



Les utilisateurs devront être équipés d'un harnais antichute conforme à la norme EN 361, seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt de chute, associé à un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur lui lors de l'arrêt d'une chute à une valeur maximale de 6kN.

Le dispositif d'ancrage CONEKT peut être utilisé avec les liaisons suivantes avec un connecteur conforme à la norme EN 362:

Antichute à rappel automatique EN360 conformément à la notice d'utilisation du fabricant

Absorbeur d'énergie EN355 conformément à la notice d'utilisation du fabricant

ANCRAGES SINGULIERS

3. COMPATIBILITES AVEC INTERFACES

Compatibilités d'assemblage			POINTS D'ANCRAGES		
			A0014113	A0014114	A0014115
			PA1	PA1XL	SIMPLED
V = Autorisé X = Non-autorisé					
	A0014994	MINI OMEGA	V		
	A0014091	PB2	V ⁽¹⁾		
	A0014092	PB4	V ⁽¹⁾		
	A0014104	ICZ	V		
	A0015941	ICA	V		
	A0014294	ICJDS	V		
	A0014105	ICJDL	V		
	A0014093	PB250	V ⁽²⁾		
	A0014750	RH100	V ⁽³⁾		
	A0014080	P500	V ⁽³⁾		
	A0015728	P700	V		
	A0015731	P1000	V		
	A0015709	PL700	V		
	A0005547	ANCREE	V		
	A0014996	HOOKT INOX 150	V		
	A0014997	HOOKT INOX 300	V		
	A00140858	S12	V		
	A0014059	S13	V		
	A0014108 A0014110	CRA + SR	V		
	A0014107	ARTICULATION	V ⁽²⁾		
	A0014107 A0014112	RALLONGE TCONEKT	V ⁽²⁾		
	A0014107	DEMI-ARTICULATION	V		
	A0014849 A0014848	BRIDE U 400MM BRIDE U 1500MM	V		

ANCRAGES SINGULIERS

Compatibilités d'assemblage		POINTS D'ANCRAGES		
		A0014113	A0014114	A0014115
		PA1	PA1XL	SIMPLED
V = Autorisé X = Non-autorisé				
	NOMBRE UTILISATEUR	1		
	TRAVAIL EN RETENUE	V		
	TRAVAIL EN TENSION	V		
	TRAVAIL EN SUSPENSION	X		V
	SOL BETON	V ⁽⁴⁾		
	MUR BETON	V ⁽⁴⁾		
	PLAFOND BETON	X		V
	CHARPENTE METALLIQUE	V ⁽⁵⁾		
	CHARPENTE BOIS	V ⁽⁵⁾		

(1) : Cette configuration sans PB250 ne permet pas la remontée d'étanchéité de 150mm conformément au DTU 43.1.
 (2) : Ne permet pas le travail en tension ou suspension, mais uniquement en retenue.
 (3) : Ne permet pas le travail suspension, mais uniquement en retenue ou tension.
 (4) : Via scellement chimique ou mécanique avec tenue en traction & cisaillement ≥12kN. Test 500daN durant 15s.
 (5) : Fixation traversante, crapautage ou bridage selon poutre. Etude charpente nécessaire.

4. DURÉE DE VIE / MISE AU REBUT

Pour les produits Echelle Européenne la durée de vie n'est pas limitée.

ATTENTION, un événement exceptionnel peut vous conduire à rebuter un produit après une seule utilisation (type et intensité d'utilisation, environnement d'utilisation : milieux agressifs, milieu marin, arêtes coupantes, températures extrêmes, produits chimiques, etc.). Un produit doit être rebuté quand:

- Il a subi une chute importante (ou effort).
- Le résultat des vérifications du produit n'est pas satisfaisant. Vous avez un doute sur sa fiabilité.
- Vous ne connaissez pas son historique complet d'utilisation.
- Quand son usage est obsolète (évolution législative, normative, technique ou incompatibilité avec d'autres équipements, etc.).

Détruisez ces produits pour éviter une future utilisation.

ANCRAGES SINGULIERS

5. VERIFICATION DU SYSTEME

Examinez visuellement le bon état du point d'ancrage :

- Pas de déformation permanente de l'anneau d'ancrage
- Pas de signes de corrosion susceptible d'affecter la capacité fonctionnelle du produit.
- Bon état de la fixation.

Le dispositif d'ancrage porte un marquage indiquant la date de la prochaine ou dernière inspection, vérifiez là.

Ce dispositif ne doit pas être utilisé et doit être immédiatement signalé :

- si sa sécurité est mise en doute ; ou
- si il a été utilisé pour arrêter une chute

Il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation suite au remplacement des pièces nécessaires.

Assurez-vous également que les EPI que vous utilisez en complément du dispositif d'ancrage ne soient pas endommagées pour ne pas affecter par la fonction de sécurité de l'ensemble du système.

6. INSTRUCTIONS POUR LE NETTOYAGE, L'ENTRETIEN, LA RÉVISION ET LA RÉPARATION

Un produit souillé doit être lavé et rincé à l'eau claire, puis séché. Il ne doit pas être mis en contact avec des matières corrosives ou agressives, ni stocké à des températures extrêmes. Tous produits chimiques, solvants peuvent altérer la résistance du dispositif d'ancrage. Si le dispositif d'ancrage risque d'être en contact avec ces produits, merci de nous indiquer le nom exact des composants chimiques et nous vous répondrons après une étude appropriée.

Il est connu que du matériel en utilisation se dégrade progressivement et il est donc difficile de donner une durée de vie précise au produit sans connaître l'intensité et la fréquence d'utilisation. De même, une situation exceptionnelle peut limiter la durée de vie à une seule utilisation. Certains milieux accélèrent le vieillissement du produit (sel, sable, neige, environnement chimique ...) (liste non exhaustive).

Echelle Européenne garantit ce produit contre tout défaut de matière ou de fabrication. Sont exclus de la garantie : l'usure normale, l'oxydation, les modifications ou réparations, le mauvais stockage, le mauvais entretien, les dommages dus aux accidents, aux négligences, aux utilisations pour lesquelles ce produit n'est pas destiné.

Il est recommandé de vérifier l'état du dispositif d'ancrage au moins une fois par an par une personne habilitée et compétente dans le respect strict des modes opératoires de Echelle Européenne. Ces examens périodiques et réguliers sont nécessaires car la sécurité de l'utilisateur est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement. Il faut vérifier le bon état général, l'état des fixations, le couple de serrage, la bonne lisibilité du marquage. Le contrôle et les résultats doivent être consignés par écrit dans un carnet de maintenance par l'intermédiaire de la fiche d'identification et de vérification.

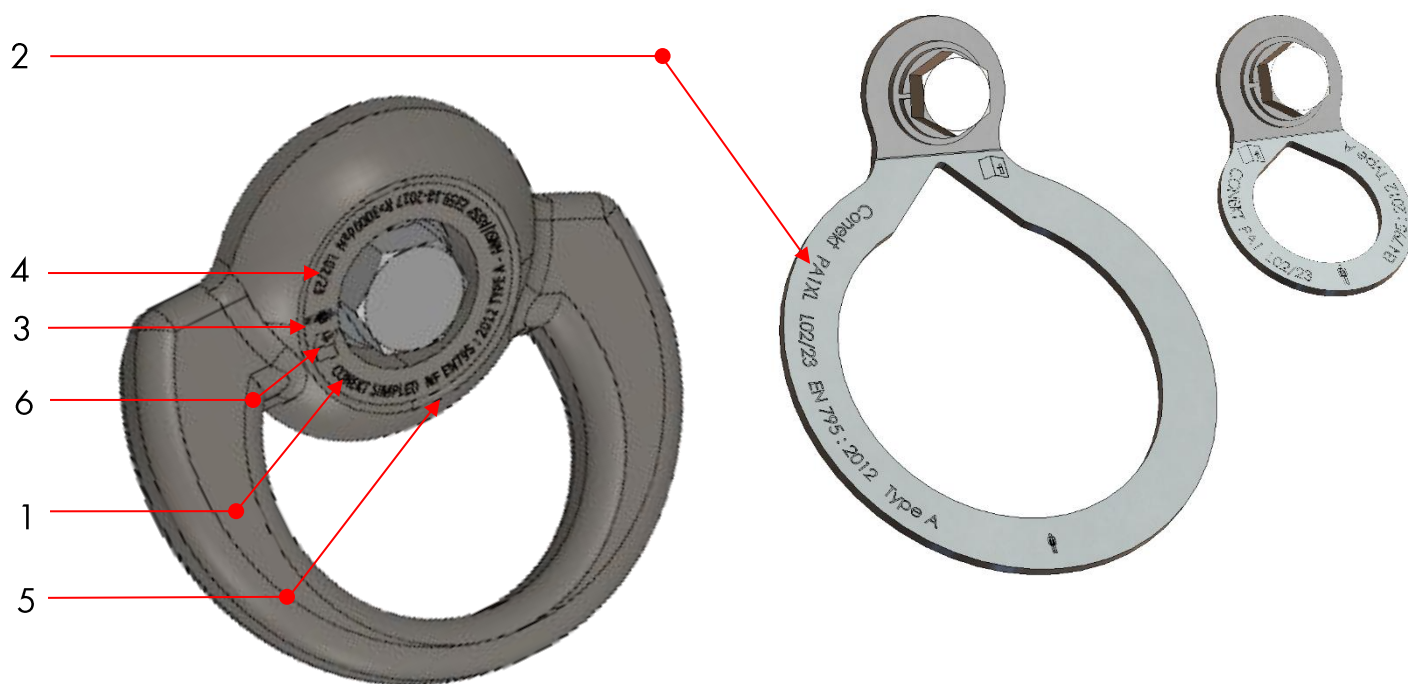
Toute réparation sur le dispositif d'ancrage CONEKT est interdite. En cas de doute sur l'état du produit, remplacer le par une pièce d'origine L'Echelle Européenne.

ANCRAGES SINGULIERS

7. CONFORMITÉ ET MARQUAGE

Les dispositifs d'ancrage CONEKT sont conformes aux exigences de la norme EN 795 :2012 et de la spécification technique TS 16415 :2013 pour une utilisation par 1 personne.

Il comprend les marquages conforme à la norme EN 365 suivants :



- 1 - Nom du fabricant
- 2 - Référence du produit
- 3 - Nombre de personne
- 4 - Numéro de série
- 5 - Norme et année de la norme
- 6 - Lire attentivement la notice

8. REGLES D'INSTALLATION

Il est essentiel pour des raisons de sécurité que le dispositif d'ancrage CONEKT soit toujours correctement positionné et que le travail soit effectué de manière à réduire au minimum le risque de chutes et la hauteur de chute.

Il est important également de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol, ni présence d'autre obstacle sur la

ANCRAGES SINGULIERS

trajectoire de la chute. L'implantation de l'ancrage doit donc se faire en tenant compte de tous ces paramètres de sécurité.

Le montage du dispositif d'ancrage doit être effectué par des installateurs agréés ou formés par Echelle Européenne conformément aux spécifications de Echelle Européenne ci-dessous.

La liaison avec une structure métallique devra être exécutée à l'aide de vis d'une résistance minimale correspondante à la résistance de la vis M12-A2-70.

Tous les éléments de l'assemblage par boulons devront être protégés par des moyens d'anticorrosion ou faits de matériaux résistant à la corrosion (inoxydable). Les écrous et les têtes six pans (tête hexagonale) des vis devront être approvisionnés de rondelles convenables pour le filet M12. Les écrous pour les assemblages par boulons, devront être munis d'un système d'autofreinage ou sécurisés contre les dévissages automatiques à l'aide d'écrous de blocage.

La liaison avec une structure durable en béton devra être faite à l'aide d'un boulon d'ancrage chimique ou mécanique se caractérisant par la résistance à la rupture par traction supérieure à 12 kN. La structure d'accueil en béton devra se caractériser par la résistance au cisaillement supérieure à 25 MPa.

Fixation mécanique recommandée : FAZ 12 ; FBN 12 ; FZA 18 M12 (production FISCHER)

Fixation chimique recommandée : HIT HY-150/HAS M12 (production HILTI) ; FIS M12 (production FISCHER). Chevilles à tige inox SM12 ou à douille (avec vis HM12 de qualité A2 ou équivalent) suivant l'épaisseur du support béton (SPIT).

Remarque : Il convient d'appliquer strictement les recommandations de montage des fabricants de fixations.

Couple de serrage recommandé : 60 Nm

Couple de serrage recommandé : 60 Nm

Les installateurs doivent s'assurer que les matériaux de support dans lesquels les dispositifs d'ancrage structurels sont fixés sont adaptés.

La responsabilité de Echelle Européenne ne peut être engagée lors d'une mauvaise installation d'un dispositif d'ancrage CONEKT.






Il convient d'apposer un plan schématique sur le bâtiment afin qu'il soit visible pour tous. Dont un exemple est donné ci-dessous.






Lorsque plusieurs points d'ancrage doivent être photographiés à des fins d'identification, il est recommandé de marquer les dispositifs d'ancrage avec des numéros et d'incorporer cette numérotation dans les dossiers d'inspection du dispositif d'ancrage et le plan au sol de la zone d'installation.

ANCRAGES SINGULIERS

Identification du dispositif d'ancrage	
Fabricant / fournisseur	L'Echelle Européenne
Nom du produit / référence	CONEKT
Références normatives	EN795:2012 et TS16415:2013 type A
Numéro d'identification	
Date d'achat	
Date de première utilisation	

Identification de l'utilisateur			
Nom :		Adresse :	

Vérification visuelle					
État général (fissures, marques, déformation, usure)					
Présence et état des fixations					
Présence et lisibilité du marquage					

Vérification fonctionnelle					
État général (fissures, marques, déformation, usure)					
Présence et état des fixations					
Présence et lisibilité du marquage					

 : commentaires ,  : en bon état ;  à vérifier ;  : à réparer ;  : à rebuter

Commentaires :

Conclusion :	
<input type="checkbox"/> Dispositif d'ancrage apte	<input type="checkbox"/> Dispositif d'ancrage inapte

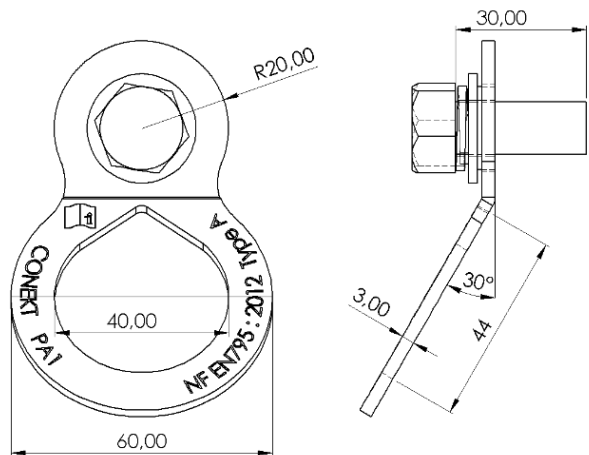
Identification et visa contrôleur :			
Nom :		Société :	
Date du contrôle :			
Date du prochain contrôle :			

ANCRAGES SINGULIERS

9. FICHES TECHNIQUES DES PRODUITS

ANCRAGE PA1

Référence : A0014113



Descriptif : Le rail CONEKT possède un profil fermé en I, assurant une grande rigidité en flexion et en torsion.

Une forme arrondi a été rajouté sous l'aile principale pour optimiser la circulation des roues de type AF76 85A selon un angle de 40°. Cet angle permet de se dégager des fixations de rail.

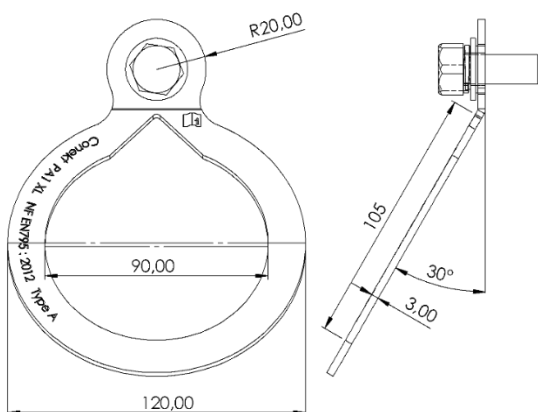
Le rail se connecte aux éclisses, aux butées et aux pièces d'angle avec 2 vis FHC M8 en inox 316.

Composition :	Inox 304
Finition :	Passivation
Ouverture :	40 mm
Homologation :	EN 795 : 2012 et TS16415 : 2013 type A
Poids :	130 g



ANCRAGE PA1XL

Référence : A0014114



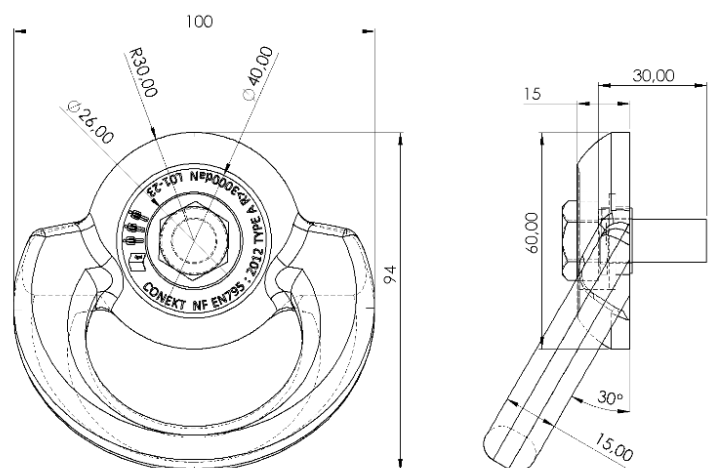
Descriptif : Eclisse de jonction permettant de relier 2 rails CONEKT Standard par l'intermédiaire de 4 vis FHC M8 lg 20mm en inox 316.

Composition :	Inox 304
Finition :	Passivation
Ouverture :	90 mm
Homologation :	EN 795 : 2012 et TS16415 : 2013 type A
Poids :	180 g



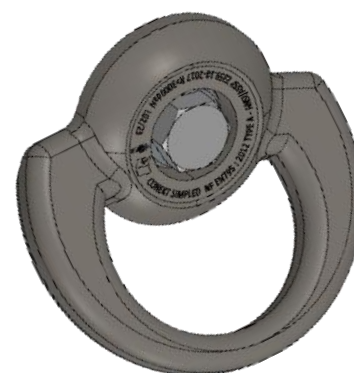
ANCRAGES SINGULIERS

ANCRAGE SIMPLED Référence : A0014115



Descriptif : Fixation de rail permettant de relier les profils CONEKT standard et XL à la structure d'accueil par l'intermédiaire d'une vis M12 de 30mm.

Le serrage du rail s'effectue par l'intermédiaire de 2 vis CHC M8 de 35mm. 2 rondelles M8 peuvent être intercalées entre les 2 parties de la fixation pour libérer la pression et la dilatation thermique.



Composition :	Inox 304
Finition :	Passivation + peinture époxy
Ouverture :	55 mm
Homologation :	EN 795 : 2012 et TS16415 : 2013 type A
Poids :	550 g